

Inscriptions/Réinscriptions en Seconde, 1^{ère} et Terminales à la rentrée 2022

NOUVEAU ! Toutes les inscriptions ou réinscriptions doivent se faire par les familles en utilisant obligatoirement le Téléservices

Le Téléservices sera ouvert du 1^{er} juillet à 14h30 au 4 juillet (23h59)

Les élèves non-inscrits à cette date verront leur place proposée à d'autres sur liste supplémentaire.

1- Je me connecte au portail Scolarité Services en utilisant mon compte **Educonnect** :

teleservices.education.gouv.fr

2- Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service. Je suis les instructions. **Un certain nombre de pièces vous sera demandé.**

D'autres informations sont disponibles sur le site web du lycée <https://lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr/>

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :

- assistanceteleservices.education.gouv.fr
- Par téléphone au **0809 54 06 06** du **lundi au vendredi de 8h à 20h** et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris) (prix d'un appel local)
- Vous pourrez en cas de nécessité bénéficier de l'assistance du lycée (de 9h à 12h et de 13h à 16h du lundi au vendredi) en prenant rendez-vous (04 68 90 37 51 ou vie-scolaire1.0110022p@ac-montpellier.fr)

Quelques précisions importantes à l'entrée en 2^{nde} :

- Options Sciences de laboratoire et Biotechnologie : une lettre de motivation doit être adressée au secrétariat des élèves du lycée avant le 4 juillet. La réponse de la Commission sera communiquée à la rentrée.
- Options Latin ou Grec : Le cumul de ces 2 options n'est pas possible.
- Options LV3 Japonais et ABIBAC : réservé aux élèves qui ont reçu un avis favorable de la Commission qui s'est tenue en mai.

Quelques précisions importantes à l'entrée en 1^{ère} générale ou technologique :

- La saisie du choix des EDS doit être conforme à ce qui avait été exprimé par les responsables légaux au 3^{ème} trimestre.

1) **Demande d'internat :**

Un courrier motivé doit être adressé à l'intention du Proviseur par mail à : vie-scolaire1.0110022p@ac-montpellier.fr **avant le mardi 5 juillet 2022.**

Attention ! Un correspondant de proximité est obligatoire. Son nom et ses coordonnées doivent être indiqués dans la lettre de motivation.

Les candidatures seront étudiées et le Chef d'Etablissement vous informera de sa décision avant le mercredi 13 juillet 2022.

2) **Documents à remettre le jour de la rentrée :**

- Attestation d'assurance scolaire 2022/2023
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille (**uniquement pour les nouveaux élèves**)
- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité (**uniquement pour les nouveaux élèves**)
- En cas de séparation ou de divorce, copie du jugement précisant la garde de l'enfant
- La notification de droit ouvert à la bourse nationale de lycée 2022/2023 (**pour les nouveaux boursiers**)
- Un chèque à l'ordre de la Maison du lycéen, avec nom, prénom et classe de l'élève, au verso, représentant une adhésion volontaire pour participer aux activités de la MDL : 5 euros

3) **Documents qui vous seront distribués à la rentrée, à renseigner par les familles et à remettre au professeur principal la semaine suivant la rentrée (du jeudi 1 au jeudi 8 septembre 2022) :**

- Fiche d'infirmerie dûment complétée accompagnée des pièces suivantes :
 - Photocopie de votre attestation d'assuré(e) sociale
 - Photocopie de votre attestation mutuelle
 - Photocopie des vaccinations obligatoires : Diphtérie, Tétanos, Polio (noté dans le carnet de santé de votre enfant)

Ou un certificat médical attestant que les vaccinations sont à jour
Ou un certificat médical de contre-indication temporaire aux vaccinations
- Fiche intendance dûment complétée accompagnée des pièces suivantes :
- Relevé d'identité bancaire ou postal (**obligatoire**)

Le Proviseur

A. LAÏB